



Atelier « Web : sûr et efficace »

Pourquoi ?

Si vous naviguez sans vraiment savoir où vous êtes, vous vous exposez à des arnaques ou à des infections par des virus. En effet les malfaiteurs imitent des sites que vous avez l'habitude de visiter. Si vous téléchargez des logiciels depuis des sites non officiels vous pouvez récupérer des versions modifiées. En accédant aux sites web par vos marques-pages ou en tapant directement leur adresse vous risquez moins de vous tromper de site.

Requis :

- un ordinateur, une tablette ou un ordiphone (« smartphone »),
- avec une connexion Internet (Wi-Fi ou données mobiles),
- [recommandé] un navigateur libre (Firefox / Fennec) protégé des pubs et des traqueurs (par uBlock Origin).

Étape 1 : connaître l'interface de votre navigateur Firefox / Fennec

Voir schéma. Personnaliser l'interface. Astuces d'utilisation : [ordi] épingler un onglet, mode lecture, ajouter un marque-page (étiquettes), section « sites les plus visités » : ajouter. [mobile] ajout marque-page sur page d'accueil.

[ordi] Ajouter des moteurs de recherche spécialisés

Pour accéder plus efficacement à l'information souhaitée, ajoutez les moteurs de OpenStreetMap.org et CNRTL.fr. Et éventuellement des méta-moteurs généralistes : Startpage.com, Searx.info.

Lors d'une recherche via la barre d'adresse, sélectionnez le moteur adéquat.

[ordi] Bien distinguer la barre d'adresse du champ de recherche du moteur de recherche.

La barre d'adresse sert aussi de champ de recherche, elle affiche aussi les correspondances avec vos marques-pages (en utilisant aussi les étiquettes) et votre historique de navigation.

Accès direct : pour accéder à un site connu de vous, utilisez en priorité vos marques-pages. Sinon, si vous connaissez son adresse, tapez-là dans la barre d'adresse. En procédant ainsi vous dépensez quatre fois moins d'électricité que si vous passez par un moteur de recherche, et surtout, vous êtes sûr d'arriver sur le bon site !

Étape 2 : se repérer sur le web (domaines)

L'adresse d'une page web (son URL) se décompose ainsi : protocole://sousdomaine.**domaine.tld**/sous-dossier/page
Pour savoir sur quel site vous êtes vous devez identifier le domaine. Firefox vous aide en l'affichant dans la barre d'adresse d'une couleur plus foncée.

Exercice : quel est le domaine des sites suivants : `secure-banque.com` ; `banque.secure.com` ; `secure.banque.com` ; `www.cybermalveillance.gouv.fr`

2.1. Examiner les résultats d'un moteur de recherche

Chaque résultat a un titre (en général en bleu) et une URL (en général en vert), et parfois une icône.

Ne vous fiez qu'à l'URL ! Identifiez son domaine AVANT de cliquer sur le lien.

Exercice : rechercher « télécharger VLC ». Passez en revue les réponses.

2.2. Visualiser un lien dans un courriel ou une page web

Passez la souris SANS CLIQUER sur un lien : l'URL apparaît en bas à gauche de la fenêtre de votre navigateur ou courriel. L'adresse apparente peut différer de l'adresse réelle. Identifiez son domaine AVANT de cliquer éventuellement sur le lien. Ne cliquez jamais si le lien réel est différent du lien apparent. Ne cliquez pas si le domaine est inhabituel.

Spam ? Adresse d'expédition d'un courriel : votre courriel ou webmail doit afficher non seulement le nom mais aussi l'adresse mél de l'expéditeur. Si l'adresse mél ne vous dit rien : n'ouvrez pas le courriel.

Au cas où votre correspondant se serait fait pirater sa boîte mél, l'adresse d'expédition sera correcte. Dans le doute n'ouvrez pas les pièces jointes. Attention aussi aux liens contenus dans des SMS ou MMS.

Étape 3 : trouver le site officiel d'un logiciel (pour le télécharger ou voir la doc)

Si c'est un logiciel libre : via l'annuaire Framalibre : <https://framalibre.org/>

Si c'est une application libre disponible dans le magasin F-Droid : <https://f-droid.org/>

Sinon, via sa page Wikipedia : <https://fr.wikipedia.org/>

Exercice : trouver le site officiel du logiciel de lecture multimédia VLC.